



DESTINATAIRES :	À tous les employés, médecins, stagiaires œuvrant en milieu hospitalier et en CHSLD au sein du CISSS de la Montérégie-Ouest ainsi que toutes personnes liées par contrat avec l'établissement
EXPÉDITEUR :	Annie Halpin-Benoit, chef soutien gestion de la qualité et des risques DSIEU-DSPPEM-DSMREU par intérim Annie Tremblay, conseillère gestion de la qualité et des risques DSIEU-DSPPEM-DSMREU Élisabeth Picard, conseillère gestion de la qualité et des risques DPSAPA-DPSMD-DPJASP
DATE :	Le 19 juin 2019
OBJET :	Nouvelles procédures cliniques PRO-10136 Gestion des défunts en milieu hospitalier PRO-10137 Gestion des défunts en centre d'hébergement et de soins de longue durée

Les procédures cliniques ***Gestion des défunts en milieu hospitalier*** et ***Gestion des défunts en centre d'hébergement et de soins de longue durée*** sont maintenant en vigueur au sein du CISSS de la Montérégie-Ouest. Elles sont disponibles sur intranet depuis le 30 mai 2019.

Ces procédures cliniques découlent de la politique ***Gestion des défunts*** et visent à préciser les actions attendues lors du décès d'un usager en centre hospitalier ainsi qu'en centre d'hébergement et de soins de longue durée, que celui-ci soit attendu, accidentel ou qu'il doive faire l'objet d'un signalement au coroner, et ce, jusqu'au moment de sa prise en charge par un transporteur externe.

Vous trouverez les procédures cliniques et les documents afférents dans la section ***Nos Publications et Documents*** sur intranet en inscrivant simplement les mots clés associés, tel que ***Défunts***.

Particularité en milieu hospitalier :

Le formulaire ***Autorisation pour la sortie d'un corps après le décès*** (CLI-60077) est étroitement lié à la procédure ***Gestion des défunts en milieu hospitalier***. Par ailleurs, les gestionnaires sont responsables de retirer l'ancienne version du formulaire et de diffuser la procédure clinique à leur personnel.

AHB, AT, EP